

Comment saisir une demande de FDL ?

Rendez-vous à partir de septembre sur l'application :

<https://dafor.ac-creteil.fr/fmi/webd/Formations Locales EAFC>



Vous pourrez choisir dès la page d'accueil de **saisir une demande de FDL**.

Vous aurez **accès à un catalogue de formations transversales** dans lequel vous pourrez choisir la plus adaptée au besoin identifié et indiquer un format préférentiel.

Pour en savoir plus sur les **Formations Déclinées Localement** :

<https://gqr.sh/fmcM>

Des interlocuteurs de l'EAFC à votre écoute

Sciences cognitives et mécanismes d'apprentissage

Sabine Calmels - sabine.calmels@ac-creteil.fr

Éducation Artistique et Culturelle

Aline Royer - aline.royer@ac-creteil.fr

Élèves allophones

Hélène Talabardon - helene.talabardon@ac-creteil.fr

Éducation à la sexualité

Laurent Grange - laurent.grange@ac-creteil.fr

Éducation au développement durable

Laurent Grange - laurent.grange@ac-creteil.fr

Égalité filles-garçons et lutte contre les LGTphobies

Sabine Calmels - sabine.calmels@ac-creteil.fr

Pratiques pédagogiques inclusives

Julia Maignan Le Guillou - julia-sarah.le-guillou@ac-creteil.fr

Ouverture Européenne et Internationale

Sylvie Henry - sylvie.henry-sowie@ac-creteil.fr

Qualité de vie au travail

Sabine Calmels - sabine.calmels@ac-creteil.fr

Valeurs de la République

Hélène Talabardon - helene.talabardon@ac-creteil.fr



École académique de la formation continue

Les FDL

Formations Déclinées Localement

Mode d'emploi
à l'intention des pilotes
pédagogiques sur les
territoires

Chefs d'établissement, de
division ou de service,
inspecteurs, responsables
de mission

Année 2026-2027

Qu'est-ce qu'une FDL ?

Une FDL est une formation à **candidature individuelle en regroupement local**.

C'est une opportunité pour travailler avec d'autres collègues, pour échanger des pratiques, apprendre avec et de ses pairs sur un même territoire éducatif.



Elle répond à un **besoin de formation transversal** partagé par des collègues exerçant dans un même territoire ou dans une même structure.

Les contenus sont **élaborés par les responsables pédagogiques** de la formation (*pilotes de la formation et formateurs*).

Pourquoi demander une FDL ?



Vous avez, en tant que pilote pédagogique, identifié un **besoin qui concerne un nombre restreint** de collègues d'un établissement ou d'un service.

Vous avez constaté un **besoin commun** de formation lors d'échanges entre chefs d'établissement, de division ou de service.

Vous souhaitez encourager le **travail collaboratif et les échanges de pratiques** entre équipes de plusieurs établissements, services ou en inter-degrés.



Si votre demande concerne une formation disciplinaire, nous vous invitons à contacter les inspecteurs concernés

Qui peut demander une FDL ?

La demande peut être à l'initiative :



D'un inspecteur disciplinaire

D'un des inspecteurs référents du district ou de la circonscription

D'un chef d'établissement, de division ou de service, porteur du projet

D'un responsable de mission pédagogique

La demande peut être saisie par :



Le chef d'établissement, de division ou de service qui accueille la formation

Le coordonnateur du réseau de l'Éducation Prioritaire

Le correspondant EAFC en lien avec le porteur de projet